

Réseaux de chaleur en Territoire rural

**Quels sont les outils existants pour les collectivités ?
Focus sur la Régie chaleur de TE63**

TE63 : qui sommes nous ?

Syndicat Départemental d'Énergie

Propriétaire du réseau
public d'électricité
basse et moyenne tension

Garant du service public de
distribution d'électricité du
département (AODE)

Propose des compétences
optionnelles aux
collectivités



TE63 Chaleur



Réseau de chaleur



Mobilité électrique



Réseaux électriques



Groupement d'achat
d'électricité



Éclairage public

Réseaux de chaleur ruraux : contexte particulier

Nous avons identifié 3 facteurs principaux limitant l'essor des réseaux de chaleur ruraux :

- La densité thermique :
Plutôt faible en zone rurale, cela a tendance à rendre la rentabilité plus fragile
- La taille des projets :
Plus modestes, ces projets ne permettent pas aux énergéticiens nationaux d'amortir leurs frais structurels et d'atteindre leurs seuils de déclenchement d'investissement
- Le portage technique et financier :
Nécessite un temps humain, une technicité et des capacités à investir souvent inatteignable pour une commune rurale seule



Nécessité de disposer d'un outil de mutualisation des compétences, capable de mobiliser des fonds importants et avec des objectifs de rentabilité mesurés. C'est l'ADN même d'un syndicat intercommunal !



Prise de compétence de TE63

2021

*Sondage des
communes sur leurs
besoins en ENR*

2023

*Intégration de la
compétence aux
statuts du TE63*

2024

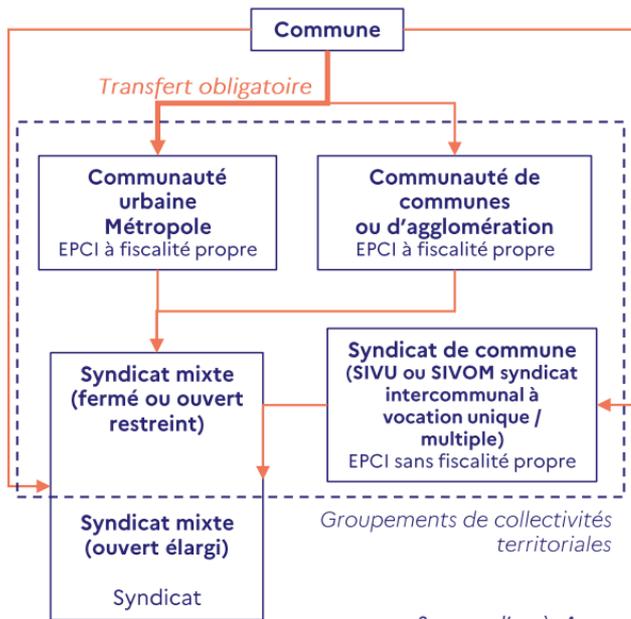
*Création de la
Régie Chaleur*

2025

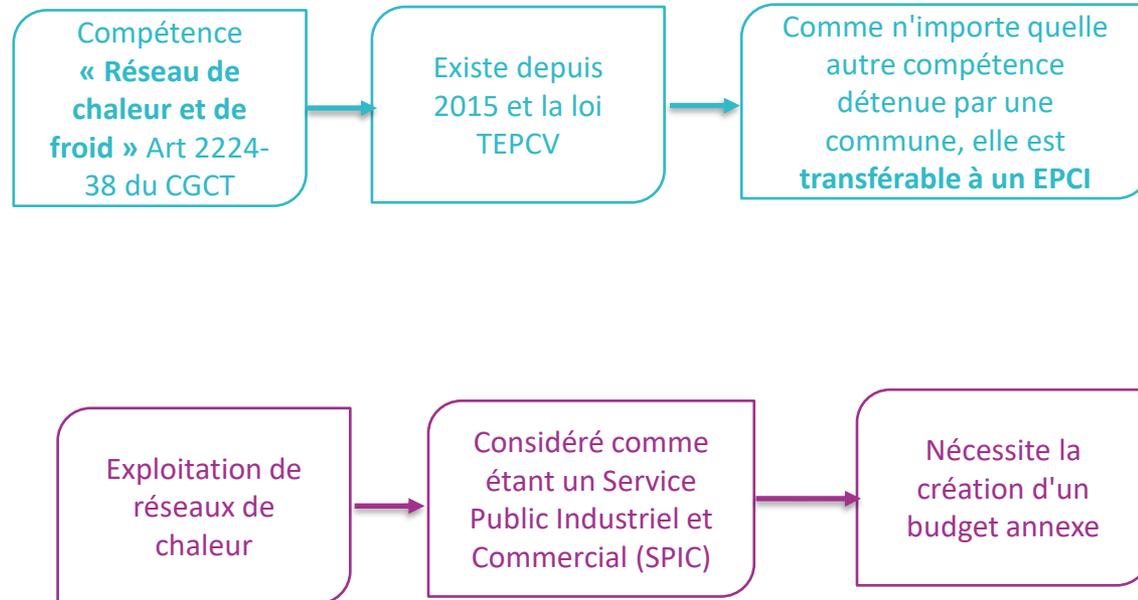
*Début des travaux
du 1^{er} projet :
La Tour d'Auvergne*



Le transfert de compétence



Source : d'après Amorce



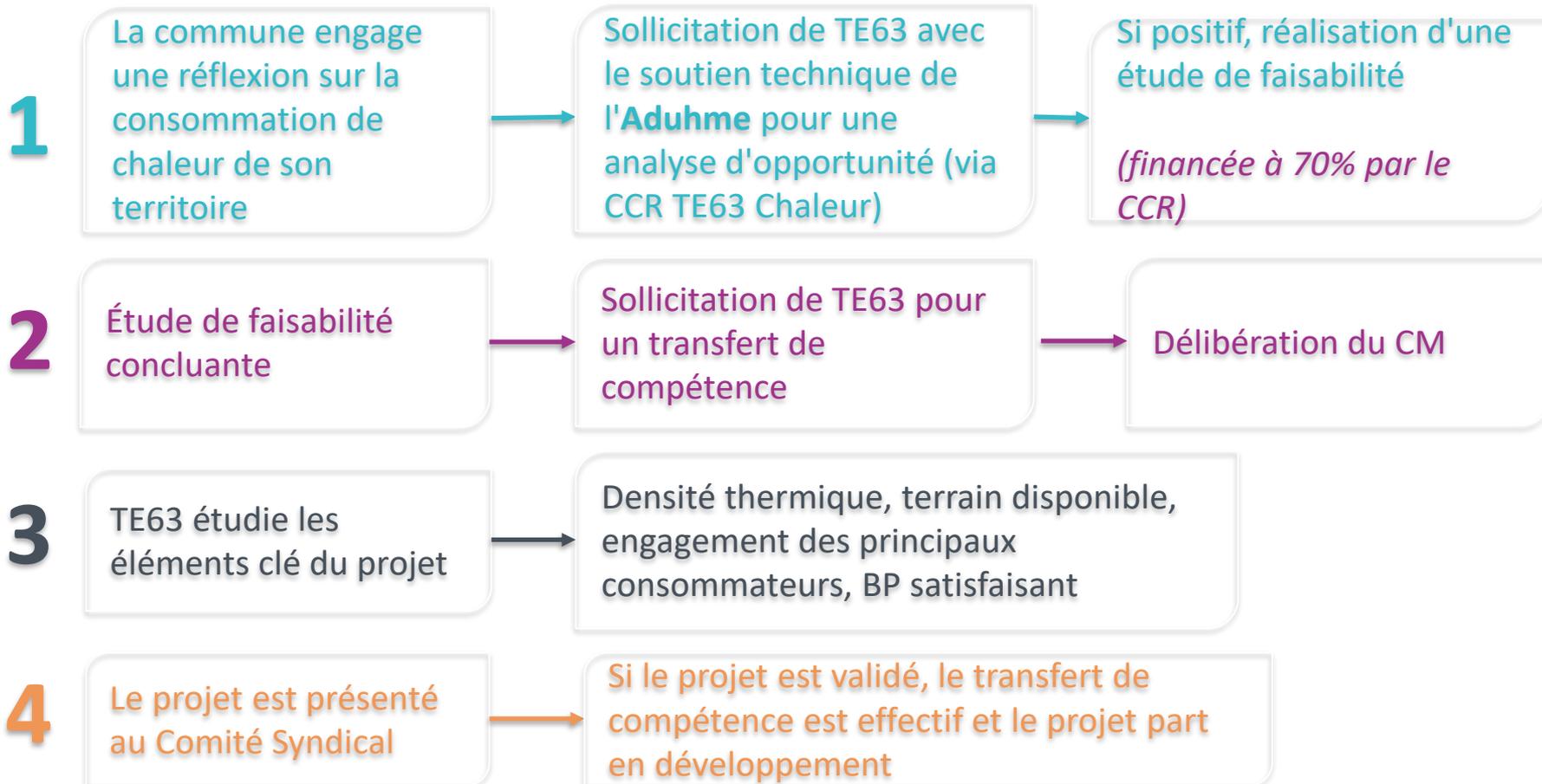
Quel est l'intérêt d'une régie chaleur portée par TE63 ?

L'objectif de la création de la régie par le TE63 est de proposer une solution permettant de surmonter les problématiques des réseaux de chaleur ruraux :

- Transfert de compétence est une alternative à la DSP ou à la régie communale
- La régie fonctionne en strict équilibre financier avec le soutien de TE63 pour les frais généraux et l'administratif. Ainsi l'équilibre économique d'un projet est plus atteignable pour des petits projets à faible densité thermique.
- La régie dispose d'un ingénieur à temps plein (mis à disposition par le TE63 par convention) afin de porter techniquement le projet
- La régie bénéficie de l'expérience et du savoir faire de TE63 dans les investissements importants d'infrastructures énergétiques (37M€/an)



Processus Transfert de compétence



Fonctionnement interne de la Régie

Simple autonomie financière : l'organe décisionnel est le comité syndical de TE63

Budget annexe équilibré : comme pour tout SPIC

Présidence et direction commune avec le TE63

Comité d'exploitation de la régie se réunit tous les ans, y siègent des élus et services de TE63. Les maires des communes accueillant un réseau sont conviés

Pas de personnel en propre : une convention de mise à disposition de personnel de TE63 est signée entre TE63 et sa régie

Pas de péréquation financière entre les réseaux, chaque réseau dispose de son propre équilibre financier



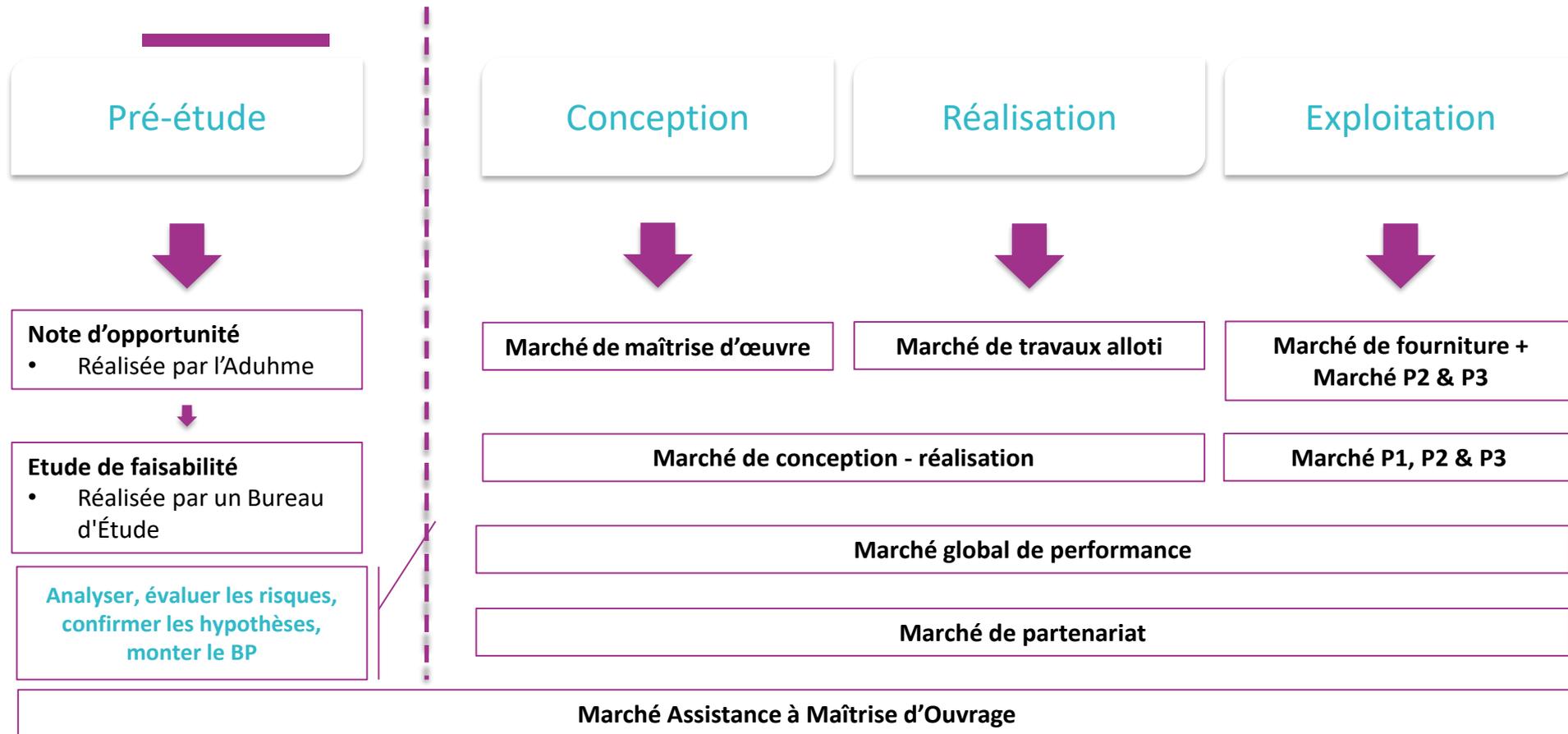
TE63 - Maître d'Ouvrage

Phase étude et développement	Phase travaux	Phase exploitation
Fiabiliser le modèle économique, trouver les financements	Passer les marchés de réalisation des travaux	Superviser l'approvisionnement et l'exploitation du réseau
Assurer la commercialisation	Veiller à la bonne exécution des ouvrages	Assurer la facturation auprès des abonnés
Commander les études complémentaires nécessaires et avoir les autorisations	Garant des bonnes relations avec les concessionnaires, élus, riverains,...	Garant de la continuité de service

ACCOMPAGNER LA COLLECTIVITÉ SUR TOUTE LA DURÉE DU PROJET, EN LUI PROPOSANT UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN



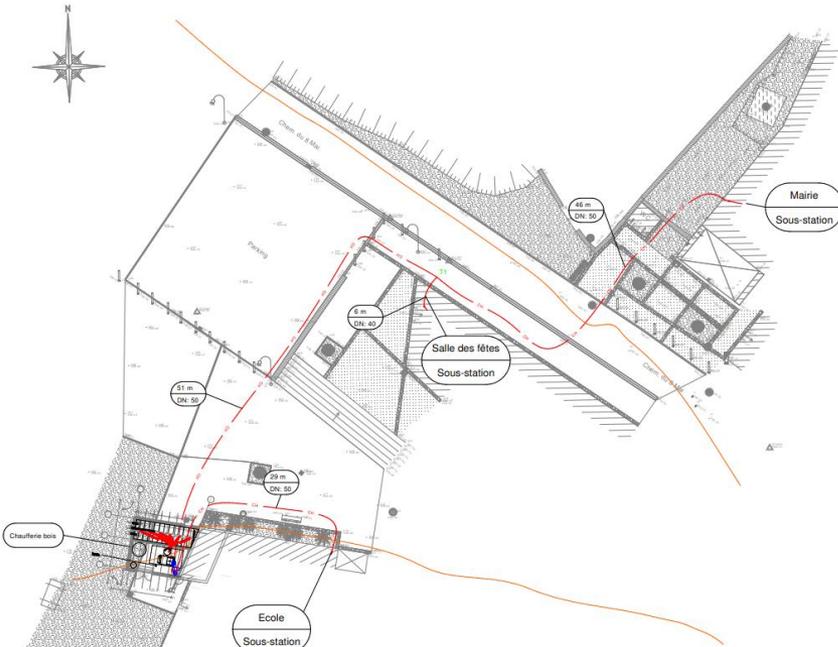
Solutions de montage technique des projets



Critères de choix pour le montage technique des projets

- Technicité des travaux et importance de la coordination
- Contraintes sur les délais de réalisation
- Taux de charge interne
- Mix énergétique du projet
- Acteurs présents sur le marché

Retour d'expérience : Saint Saturnin



- Densité thermique faible
→ 1,3 MWh/ml
- Besoin en chaleur limité: 175MWh
→ 100% granulé
- Remplacement de chaudières en fin de vie
→ Près de 40 ans pour celle de la mairie
- Projet phasé avec la rénovation de la mairie
→ Pérennité de besoin en chaleur
- Contrainte spécifique (périmètre ABF)
→ Enjeu architectural important